

La Compagnie du STRAPONTIN procèdera comme chaque année au " JUGEMENT DU PAILLASSE "

Ce spectacle est :

- rigolo (... enfin ... on l'espère !)
- court (20 min)
- politiquement très incorrect (et pas que politiquement, d'ailleurs !)
- gratuit
- "one shot" (une seule représentation)

JUGEMENT DU PAILLASSE MERCREDI 5 MARS à 19 H

FOYER DES CAMPAGNES



Après le jugement, Paillasse sera brûlé au Jardin Public (... ben oui, le jugement est truqué, en fait ...)

Et après la crémation, la population est invitée par la Municipalité et le Comité Carnaval a partager un verre au foyer des campagnes !

Explication de texte :

Traditionnellement, le Carnaval de POUSSAN se termine par la crémation de PAILLASSE, lequel est accusé de toutes les petites et grandes misères qu'a du subir la population poussannaise lors de l'année précédente.

Depuis 2003 le Strapontin imagine, écrit et concocte chaque année un spectacle sous forme de jugement ... disons plutôt une parodie de jugement, dans lequel le sieur Paillasse est accusé ... de tout ce qui a marqué l'actualité de l'année précédente. (au niveau international, national et, bien sur ... local).

Le procureur est pervers, le Président du tribunal ne pense qu'à expédier le jugement pour aller boire l'apéro, et l'avocat est parfois nul, parfois timide, parfois même bègue ...

Mauvaise foi garantie !! A ne pas rater !!!!